



**APRES LA MOBILISATION
MASSIVE DU 19 JANVIER**

**ON REMET ÇA
ENCORE PLUS
FORT LE 31**

ET JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME

LES FEMMES, GRANDES PERDANTES DE CETTE REFORME !

Un très grand nombre de nos collègues de la DASCO et des caisses des écoles précisent qu'elles ne s'imaginent pas faire ce travail jusqu'à la retraite et pourtant ce sont les mêmes ASEM, ATE et ATEE qui seront touchés de pleins fouets par cette réforme. Ce recul de société de la retraite touche les générations 1961, 1962, 1968. Beaucoup d'entre elles sont de ces générations... Ainsi que celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires dans l'animation, dont les métiers et la pénibilité ne sont pas reconnues. Les caisses des écoles avec un temps de travail partiel imposé et une précarité à outrance.

Ces métiers qui cumulent les pénibilités en combinent plusieurs, exposées à des contraintes physiques et des troubles psychosociaux. Nous avons énormément de collègues en inaptitude, ne pouvant plus faire leurs métiers, cassées par le travail et Macron veut nous prolonger...

La Mairie ne met pas les moyens dans la formation pour pouvoir continuer à travailler quand nous sommes aptes au travail mais inapte à notre métier, pour nous remplacer en cas de maladie ou de formation.

Combien d'agent.es se retrouvent mis à la retraite d'office, alors qu'elles-ils ont trimés pendant des années auprès des enfants, dès 49 ans avec des pensions entre 690 et 900 euros ne pouvant plus travailler et encore très loin de l'âge légale de la retraite à 62 ans, ce sera pire à 64ans. Ce gouvernement affiche la promesse d'une retraite minimum à 1200 euros brut, mais omet de préciser sous quelles conditions ! Pour la CGT aucune retraite ne devrait être inférieure au SMIC pour une carrière complète.

La réforme remet en question le principe que la retraite est un deuxième temps de la vie : nous participons à la production, à la richesse du pays et nous avons le droit à cette nouvelle vie. Permettre à toutes et tous une retraite digne et en bonne santé.

Pour financer notre retraite, il faut :

- Ne plus subir de temps partiels imposés ;
- Augmenter nos salaires ;
- Créer des emplois dans nos services par la titularisation des agents précaires ;
- Taxer les dividendes ;
- Prendre en compte l'intéressement, la participation et l'épargne salariale.

LA RETRAITE A 64 ANS C'EST NON !

**La CGT Affaires Scolaires appelle tous les agent.es de la DASCO à se mobiliser le
Mardi 31 janvier 2023 | 14h Place d'Italie**

